



Commune de Vully-les-Lacs

Au Conseil communal de Vully-les-Lacs

Préavis municipal 2022 / 04

« Comptes de l'exercice 2021 »

Point porté à l'ordre du jour de la séance
du 28 juin 2022

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous vous transmettons, par la présente, le préavis municipal concernant les comptes de l'année 2021.

1. Introduction

La Municipalité vous propose les comptes de l'année 2021 qui sont annexés au présent préavis (états financiers et rapport de révision). Ces comptes ont été adoptés par le collège municipal dans sa séance du 10.05.2022.

Ces comptes sont clôturés et révisés conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR). La fiduciaire BDO d'Epalinges a effectué l'audit des comptes les 19 et 20 avril dans nos locaux. Des échanges ont également eu lieu par la suite.

Conformément à la loi sur les communes (LC) et le règlement sur la comptabilité des communes (RCCom), les comptes sont remis au Conseil communal au plus tard le 31 mai de l'année et renvoyés à l'examen de la Commission de gestion.

2. Comptes de fonctionnement

Afin de faciliter la lecture de ces états financiers, nous nous permettons de synthétiser ci-dessous les principaux points des comptes de fonctionnement.

2.1. Analyse du résultat

Les comptes 2021 présentent un excédent de revenus qui se monte à :

CHF 314'011.95

Ce résultat peut être qualifié de très bon. Le budget 2021 prévoyait d'ailleurs un excédent de résultat de **CHF 49'580**.

Ce résultat tient compte d'amortissements supplémentaires et d'attributions aux réserves. Les amortissements supplémentaires (extraordinaires) totalisent **KCHF¹ 1071**. Le montant d'attribution dans les fonds de réserves se monte à **KCHF 2464** contre des prélèvements à **KCHF 622**.

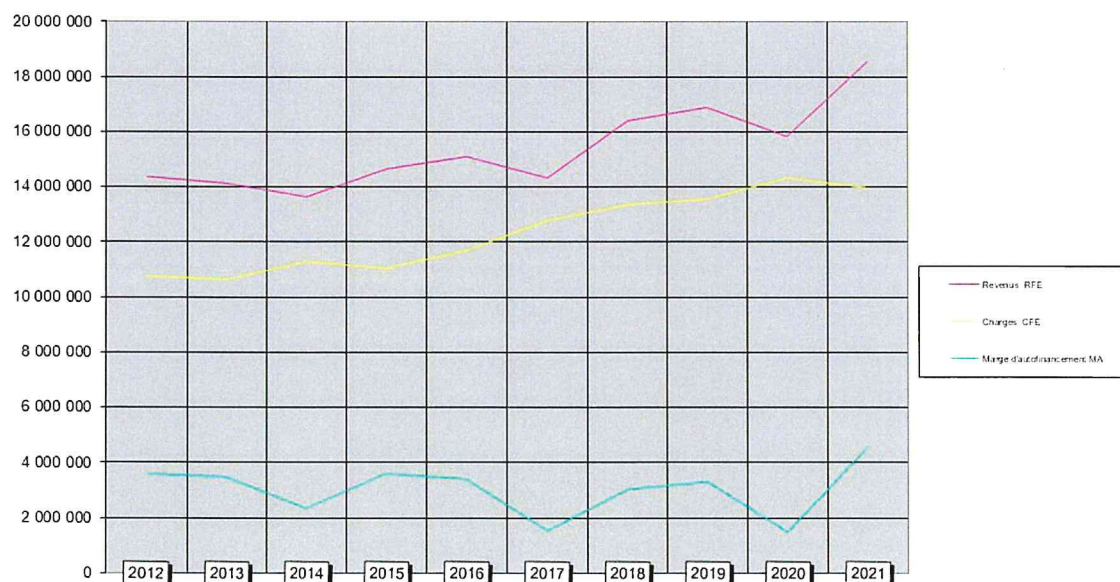
Ce résultat très positif tient compte du contexte de changement d'autorité avec une limitation sur les dépenses en début de cette législature, des importants travaux reportés temporellement ainsi que des entrées fiscales supérieures aux attentes.

2.2. Evolution de la marge d'autofinancement

La marge d'autofinancement (sorte de cash-flow pour les entités publiques) de la commune est même excellente. Elle démontre la capacité de la commune à créer de la liquidité pour financer ses investissements et rembourser ses emprunts. Ce montant se situe à **KCHF 4554**, le plus haut depuis la fusion des communes fondatrices de Vully-les-Lacs.

Les revenus et les charges financières épurées, éliminations des écritures non monétaires, évoluent de la manière suivante :

Evolution des charges et produits financiers épurés
CHF



2.3. Explications sur les comptes de fonctionnement

Les comptes par ordre administratif se présentent de la manière suivante :

¹ Les montants sont, en principe, arrondis en KCHF (1000 CHF) pour faciliter la lecture de ce préavis.

| Dicastères | Comptes 2021 | | Budget 2021 | | Comptes 2020 | |
|-----------------------------------|-------------------------------|----------------------|-------------------------------|----------------------|-------------------------------|----------------------|
| | Charges | Produits | Charges | Produits | Charges | Produits |
| 1 Administration générale | 4 129 649.54 | 2 564 143.15 | 3 938 040.00 | 2 412 200.00 | 3 981 819.95 | 2 482 928.35 |
| 2 Finances | 3 313 519.58 | 12 240 559.04 | 2 629 240.00 | 11 351 250.00 | 2 509 269.29 | 10 761 395.28 |
| 3 Domaines et bâtiments | 2 725 902.25 | 2 255 506.86 | 1 917 150.00 | 1 681 820.00 | 1 842 690.58 | 1 745 603.15 |
| 4 Travaux | 4 727 073.95 | 2 909 988.01 | 4 202 000.00 | 2 441 000.00 | 3 520 054.81 | 2 289 025.30 |
| 5 Instruction publiques et cultes | 2 178 000.88 | 2 250.00 | 2 280 700.00 | 0.00 | 1 980 819.41 | 1 500.00 |
| 6 Police | 686 870.05 | 67 429.35 | 668 210.00 | 79 500.00 | 648 239.15 | 65 736.55 |
| 7 Sécurité sociale | 2 245 760.95 | 291 644.95 | 2 252 550.00 | 12 000.00 | 2 616 929.45 | 23 352.65 |
| 8 Services industriels | 914 714.10 | 903 981.89 | 838 700.00 | 798 400.00 | 679 430.56 | 658 837.11 |
| Total général CHF | 20 921 491.30 | 21 235 503.25 | 18 726 590.00 | 18 776 170.00 | 17 779 253.20 | 18 028 378.39 |
| | <i>Excédent de revenu</i> | 314 011.95 | <i>Excédent de revenu</i> | 49 580.00 | <i>Excédent de revenu</i> | 249 125.19 |

Afin de faciliter la compréhension des comptes de fonctionnement, il nous paraît nécessaire de relever quelques explications liées à certains postes spécifiques.

ADMINISTRATION GENERALE

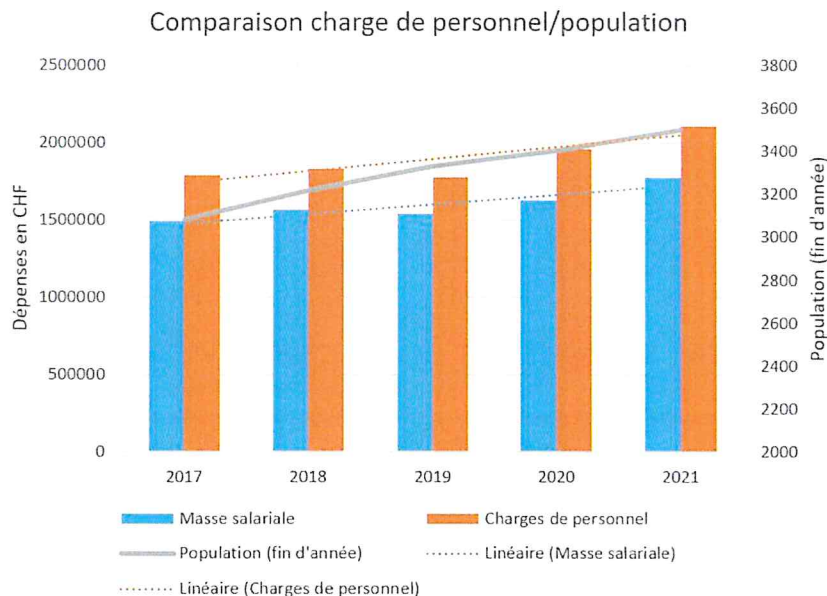
11 Administration

- Augmentation de la participation à la COREB effective déjà pour 2021 mais non budgétée en 2021

Compte : 1100 - 3520.300

13 Service du personnel

- Nous nous concentrons sur une explication globale de la masse salariale étant entendu que la ventilation des salaires peut évoluer entre les deux législatures.
- L'augmentation se justifie par un nombre plus conséquent d'heures de conciergerie (désinfection COVID), un renfort temporaire au sein de l'administration communale et une sous-estimation budgétaire. Le graphique montre une constante hausse de la masse salariale, mais cohérente avec la croissance démographique, et également des prestations effectuées.



Comptes : 1300 - 3010.100 / 3030.000 / 3040.000 / 3050.000

16 Tourisme

- Le dépassement budgétaire sur les frais d'entretien de la plage provient de l'évacuation des déchets végétaux charriés par les crues du lac.
- Les taxes de séjours en forte hausse nous ont permis une attribution au fond de réserve de KCHF 87. En effet, la pandémie a été bénéfique (sur cet aspect) à une hausse du tourisme national sur les campings.

Comptes : 1610 – 3180.810 / 4060.600 / 1620 – 3810.700

17 Sport

- Les travaux pour l'entretien des cibles de tirs étant terminés, le fond de réserve lié a été soldé.

Comptes : 1700 - 3140.501 / 4800.900

FINANCES

21 Impôts

- Une nette hausse par rapport aux comptes 2020 est à relever dans les impôts sur le revenu des personnes physiques (PP). La croissance se monte à 6,2% et est donc supérieure à la croissance de la population de 4,1% (état en fin d'année).
- Des encaissements exceptionnels en ce qui concerne les droits de mutation et l'impôt sur le gain immobilier permettent d'améliorer nos recettes fiscales de près de 900 KCHF.

- Le compte prélèvements au « fonds de réserve divers » concerne l'ancien compte « prélèvement à provision pour pertes sur débiteurs ». Cette année, nous n'avons pas procédé à un prélèvement dans nos réserves.

Comptes : 2100 – 4000.100 / 4040.000 / 4410.100 / 3300.100

22 Service financier

- Les titres au bilan de la société Romande Energie avaient une valeur de 1 CHF ce qui ne correspondait pas à sa valeur économique. Une réévaluation des titres a été effectuée.

Compte : 2200 – 4240.100

23 Amortissements et réserves non ventilées

- Nous avons procédé à une attribution au fond de réserve « investissements futurs » pour 900 KCHF en vue des nombreux projets d'investissements.

Compte : 2300 – 3803.000

DOMAINES ET BATIMENTS

31 Terrain

- Une différence significative se remarque dans les charges suite à la comptabilisation de plusieurs amortissements supplémentaires pour les chemins AF étape 3 (préavis 2017/05) et le développement territorial (bilan 9170.000).
- Nous avons enregistré les subventions cantonales de KCHF 117 reçues pour les glissements de terrain des Grandes-Vignes à Vallamand.

Comptes : 3100 – 3321.000 / 4510.600

34 Bâtiments du patrimoine financier

- Les baisses de revenus locatifs sont les conséquences d'appartements vides et non de baisses de loyer.

Comptes : 3421 – 4230.100 / 3461 – 4230.100 / 3471 – 4230.100

35 Bâtiments du patrimoine administratif

- Un amortissement supplémentaire de l'école EPK a été saisi pour KCHF 500.

Compte : 3519 / 3321.000

TRAVAUX

41 Service technique

- Les honoraires en augmentation sont liés à l'externalisation de certains dossiers auprès du bureau AWA afin de décharger notre service technique.

Compte : 4100 – 3180.500

43 Routes

- Plusieurs projets ont pris plus de temps que prévu au niveau de l'étude, ce qui explique le décalage entre la somme budgétée et sa réalisation faible en 2021.
- Une attribution de KCHF 500 a été faite au fond de rénovation sur les routes, ceci en prévision des importants travaux de génie civile sur le village de Salavaux.

Comptes : 4300 – 3140.200 / 3804.000

46 Réseaux d'égouts et d'épuration

- La finalisation du paramétrage de la facturation sur le nouveau système (suite de la migration ERP) a provoqué un retard de facturation. La conséquence a donc été une période facturée plus longue (16 mois comparé à 12 mois) entraînant ainsi une augmentation des produits et conséquemment une attribution plus haute aux fonds de financements spéciaux.

Comptes : 4610 – 3810.100 / 4340.200

47 Cours d'eau, rives et ports

- Le budget de l'entretien courant du port n'a pas pu être respecté suite aux inondations de l'été dernier. Une partie est prise en charge par les assurances, notamment l'ECA.
- Les ventes de carburant ont baissé suite à la fermeture du port de Vallamand pendant les crues du lac.
- Les amortissements supplémentaires dans le port de Vallamand et sur l'installation des panneaux photovoltaïques (préavis 2019/10) se montent à KCHF 609.

Comptes : 4710 – 3140.710 / 4360.100 / 4350.150 / 3303.100

SECURITE SOCIALE

72 Prévoyance sociale

- Une restitution de la participation à la cohésion sociale non budgétée permet d'améliorer les recettes du dicastère à hauteur de KCHF 247.

Compte : 7200 – 4520.020

SERVICES INDUSTRIELS

81 Service des eaux

- La hausse des entretiens courants du service des eaux est la conséquence des travaux sur les canalisations des routes, notamment sur la route d'Avenches à Salavaux.
- Concernant la facturation liée à la consommation d'eau, se référer au point « 46 Réseaux d'égouts et d'épuration ».

Comptes : 8100 – 3140.400 / 3810.100 / 4350.100

3. Analyse du bilan

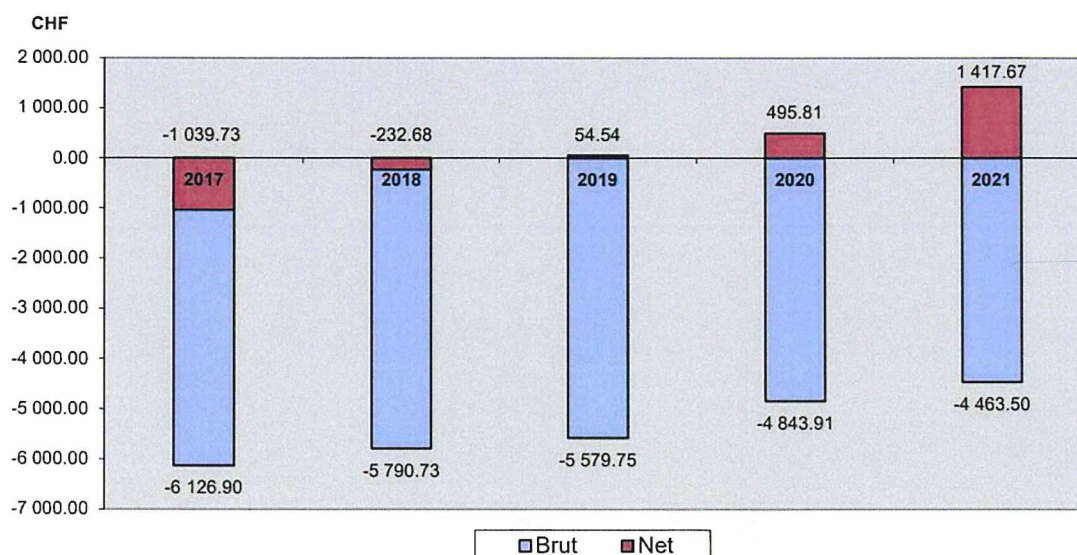
Les dépenses d'investissements sont restées faibles durant l'exercice 2021, restant ainsi dans la même tendance que l'exercice 2020. Ceci a eu un impact sur les liquidités.

La structure du bilan reste de très bonne qualité, les immobilisations étant largement supérieures aux emprunts.

De plus, l'endettement est relativement faible comparativement aux autres communes du canton et il s'est réduit par rapport au nombre d'habitants.

Evolution de l'endettement par habitant

(brut = engagements au bilan par habitant / net = endettement brut moins les actifs financiers)



4. Tableau des immobilisations

La présentation du bilan, au niveau des immobilisations du patrimoine administratif et financier a été simplifié. Le tableau synoptique des immobilisations présente notamment les investissements de l'année et les amortissements.

Lors du paramétrage du module immobilisations (reprise de solde) faisant suite à la migration 2020, un montant de KCHF 22 a été lié de manière erronée sur un actif et n'a pas pu être corrigé pour la clôture (préavis 2020/06). Il a été amorti intégralement dans les comptes 2022

afin de corriger ce montant non lié au préavis mais concernant des travaux sur la place du port.

5. Synthèse

En résumé, les comptes 2021 de la commune de Vully-les-Lacs se présentent comme suit :

- Total des charges CHF 20'921'491.30
- Total des revenus CHF 21'235'503.25
- **Excédent de revenus CHF 314'011.95**

6. Conclusions :

Fondée sur l'exposé ci-dessus, la Municipalité vous propose donc de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Vully-les-Lacs

- vu le préavis municipal no 2022/04 ,
- ouï le rapport de la Commission de gestion,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :

- d'accepter les comptes tels que présentés.

Ainsi adopté en séance de Municipalité du 10 mai 2022.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



M. Verdon



La Secrétaire :



S. Baumann

Municipal délégué : M. François Haenni

Annexes :

Rapport de l'organe de révision BDO
Bilans, comptes de fonctionnement, tableau des investissements
et engagements hors bilan